



N° 153

Le 29 juin 1991

LE CANADA SE RÉJOUIT DU CESSEZ-LE-FEU EN YUGOSLAVIE

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a fait la déclaration suivante aujourd'hui au sujet de la situation en Yougoslavie :

«Le Gouvernement du Canada se réjouit de la nouvelle selon laquelle une entente de cessez-le-feu a été conclue entre le gouvernement fédéral de la Yougoslavie et les gouvernements de la Slovénie et de la Croatie. Nous tenons à féliciter les ministres des affaires étrangères de la Communauté Européenne dont l'initiative a contribué à rendre possible la cessation des opérations militaires.

«À l'heure actuelle, ce qui compte le plus c'est un dialogue pacifique entre les partis en cause. Je peux assurer tous les Canadiens que le Gouvernement consulte de façon intensive la communauté internationale, surtout les Yougoslaves. De plus, en raison des enjeux pour l'Europe tout entière d'une résolution pacifique de ce problème, nous appuyons sans réserve tout effort en vue d'organiser une réunion d'urgence pour trancher cette question sous les auspices de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Nous participerons à la réunion d'urgence qui sera tenue à Prague la semaine prochaine.

«Des milliers de Canadiens ont exprimé leur inquiétude à l'égard de la situation en Yougoslavie, surtout en ce qui a trait au recours à la force. Ils ont toute ma sympathie devant cette situation des plus pénibles et des plus complexes. Néanmoins, j'encourage tous les Canadiens de souche slovène, croate et serbe à appuyer les efforts visant à résoudre cette crise.»

-30-

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874